



SOLTéA

Deuxième échange avec les réseaux
d'établissements habilités

Lundi 5 juin 2023 à 14 heures



Les intervenants et les objectifs de ce webinaire



Caisse des dépôts

Nicolas Blais – Responsable d'offre
Philippe Brivet – Directeur des partenariats
Ségolène Belanger – Business Owner



DGESCO

Claire Ariston – Responsable de projet

DGESIP

Emilie Denos – Responsable de projet

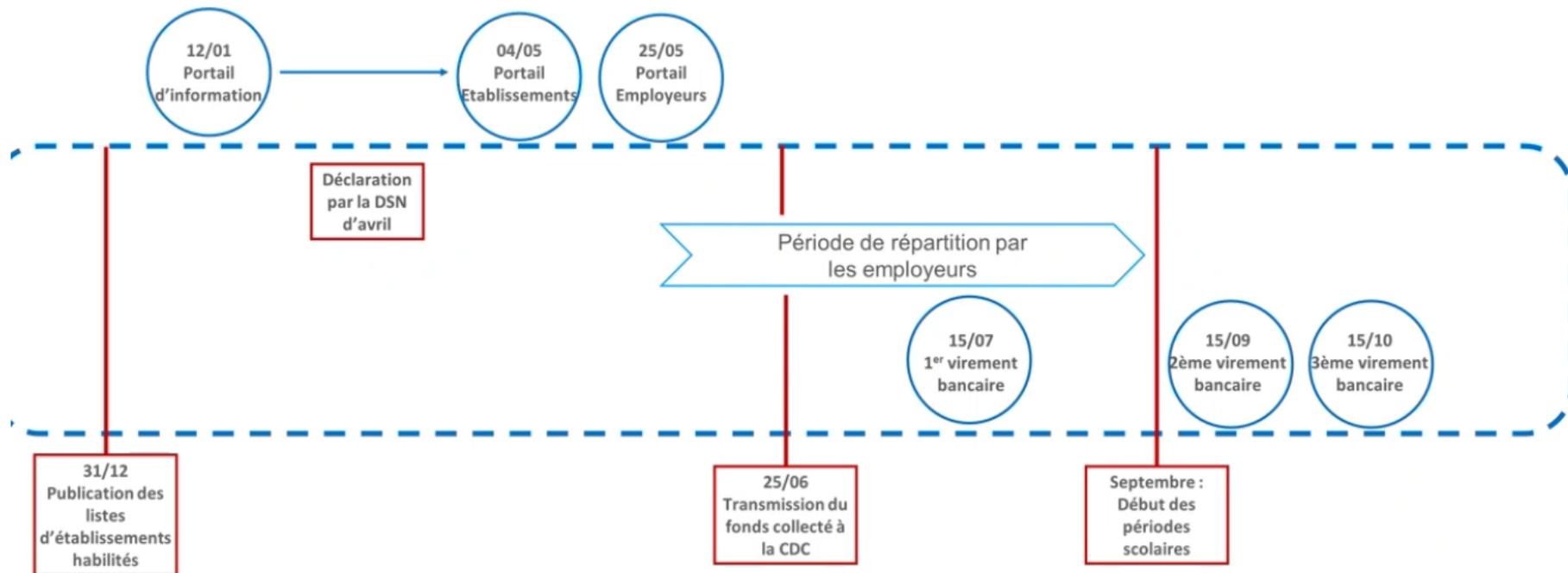
DGEFP

Gauthier Donnezan – Chargé de mission

Objectifs de ce webinaire :

- Revenir sur l'ouverture des deux portails en mai 2023
- Présenter les principales remontées des établissements
- Ecouter les retours des têtes de réseau
- Renforcer notre collectif de partenaires

Le calendrier de la plateforme



Bilan de fréquentation de SOLTéA par les établissements au 03/06



4 semaines de fréquentation

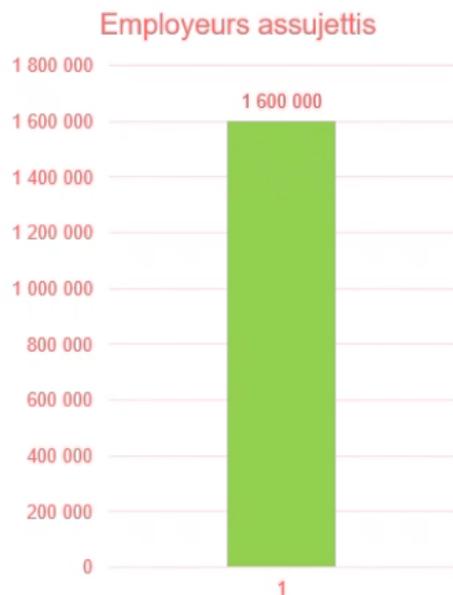
58 % des établissements habilités ont créé un compte utilisateur

→ Une campagne d'appels va être lancée par la CDC

84% des établissements ayant créé un compte utilisateur ont enregistré leur RIB (avec ou sans renvoi de codes)

Nombreuses saisies de contacts (63%) ou URL (57%)

Bilan de fréquentation de SOLTéA par les employeurs au 03/06



1 semaine de fréquentation

- 1 nombre de compte utilisateurs encore modeste
- Mais une augmentation de l'ordre de 30% chaque jours
- Une utilisation rapide des fonctions de répartition pour 1/4 des utilisateurs



Conclusion

- SOLTéA est **fonctionnelle** et ne souffre pas d'incidents techniques majeurs
- Les utilisateurs peuvent mettre en œuvre les outils à leur disposition : enregistrement du RIB, contacts, URL, fléchage ...
- La CDC engage des actions auprès des établissements pour soutenir le nombre des inscriptions au service
- Le portail employeurs n'a été ouvert qu'il y a une semaine mais le nombre d'inscrits croît fortement chaque jours

02

Les principales remontées des établissements

Qu'est ce que nous remontent les établissements ?

Les motifs d'appels à la plateforme

Rang sur l'année en cours	Classement motifs d'appel Soltéa
1	Habilitation Net-Entreprises
2	Employeurs\Répartition
3	Etablissements\Modification fiche\Modification des données d'identité
4	Hotline\Incidents
5	Etablissements\Enregistrement RIB\Procédure saisie
6	Création utilisateur - ajout déclarant
7	Etablissements\Modification fiche\Modification des données listes
8	Etablissements\Enregistrement RIB\Renvoi code secret
9	Habilitation\Habilitation liste établissements
10	Etablissements\Incidents\Modification fiche

Qu'est ce que nous remontent les établissements ?

Les délais de traitement des demandes de modification

Les téléconseillers remontent un nombre croissant de relance sur des tickets (formulaire déposés) ouverts en mai avec un sentiment d'inquiétude lié :

- A des difficultés persistantes d'accès à la plateforme
- Aux délais de traitement des demandes de modification de données
- A l'ouverture du portail employeurs et au début des démarches de répartition de la part des entreprises et des tiers-déclarant qui ne retrouvent pas dans certains cas leurs partenaires sur SOLTÉA

Qu'est ce que nous remontent les établissements ?

La perception du courrier contenant le code secret

Les établissements qui ne retrouvent pas leur code secret envoyé par courrier au représentant légal sont de moins en moins nombreux à appeler. En tout état de cause, la solution est simple et nécessite juste l'utilisation du formulaire de contact

Les établissements ont le temps de rentrer leurs coordonnées bancaires. Il est mieux de le faire rapidement mais les établissements doivent au plus tard être à jour au 6 septembre 2023 (question récurrente des établissements)

Qu'est ce que nous remontent les établissements ?

L'adaptation à de nouveaux services

On constate aussi de difficultés liées à l'appropriation de nouveaux services et cela concerne :

- Parcours d'habilitation via Net-entreprises (habilitation, lien avec le « bon » SIRET)
- Soltéa (architecture établissement principal / composante, moteur de recherche, fonctionnalités de fléchage ouvertes aux employeurs ...)



03

Quels sont vos retours ?

Les questions que vous nous avez faites parvenir

- 1) Quelles sont les données que la CDC peut modifier sans demander l'accord de l'Etat ?
- 2) Quel usage de l'UAI pour reconnaître un établissement et comment le contourner quand l'établissement n'en a pas ? (sachant que des tiers déclarant refusent la répartition si un établissement n'est pas en mesure de communiquer le code UAI)
- 3) Net.entreprise et l'habilitation demandée : la validation tardive retarde l'accès Soltéa...

Les remontées que vous nous avez fait parvenir

- 4) De plus, les agents qui gèrent Net.Entreprises ne sont pas les mêmes qui gèrent la TA : problème au niveau des identifiants et des codes d'accès (données RH sur Net.entreprises donc pas de partage d'accès...).
- 5) Les délais de réception des codes permettant de poser le RIB sont longs et le temps passe : que se passe-t-il si le RIB n'est pas posé à temps ?
- 6) Les versements et la prise de connaissance des versements des entreprises : quand ?
Souhait de les suivre au fur et à mesure pour pouvoir agir en amont



04

Perspectives 2023 / 2024



Accompagnement de la campagne de répartition : le parcours établissements

- Augmenter le nombre de comptes utilisateurs créés parmi les établissements :
→ campagne d'appels par les services de la CDC
- Résorber les demandes de modifications de données
→ Accélération des traitements en lien avec les services instructeurs de l'Etat ou des collectivités régionales
- Renforcer la maîtrise des nouvelles fonctionnalités de SOLTéA notamment dans le cadre de la communication des établissements à destination des employeurs
→ Webinaires nationaux des 12 et 13 juin prochain

Accompagnement de la campagne de répartition : le parcours employeurs

- Augmenter le nombre de comptes utilisateurs créés parmi les employeurs :
→ Webinaire le 16 juin
- Réception du fonds national collecté : deuxième quinzaine de juin
- 1^{er} virements bancaires : 15/07 (suspension des fléchages le 06/07)

Quelles pistes d'amélioration pour 2024 ?

- Dématérialisation de la campagne d'habilitation 2023 (saisie des établissements habilités directement dans nos bases)
- Un calendrier anticipé (1^{er} avril et 1^{er} mai)
- Des contacts supplémentaires
- Un nombre d'URL plus important
- Une gestion multi SIRET pour les employeurs

Tutoriels

Nos tutoriels vidéo vous guident pas à pas pour comprendre le fonctionnement de la plateforme !

Besoin d'aide pour accéder à SOLTéA et pour effectuer les démarches liées à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage ?

Nos tutoriels vidéo sont là pour vous aider !

Comment accéder à la plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage ?



[Voir la version textuelle de la vidéo](#)

Documentation (FAQ, réglementation, actualités, guides utilisateurs ...)



GUIDE UTILISATEUR : PORTAIL ÉTABLISSEMENTS

Kits de communication (flyer, plaquettes, video ...)





caissedesdepots.fr



Merci de votre participation nombreuse

